COMPTE RENDU DU CM DU JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025

Le PV du CM du mercredi 23 juillet a été validé

Loyer boulangerie : les boulangers étant toujours liés par un bail commercial sur Villerest, une délibération a été adoptée, afin de permettre la mise à disposition du fonds de commerce jusqu'au 31 juillet 2026.

Achat de matériel : le conseil valide l'achat d'un micro tracteur pour un montant de 25 000€ HT aux établissement Crozet ainsi qu'un épandeur d'engrais d'occasion. (adopté moins une abstention)

Transfert de compétence

A partir du 1er janvier 2026, les compétences eau potable seront transférés à la CCPU (adopté moins une abstention)

Décisions modificatives : des décisions modificatives budgétaires ont été validées

Travaux école :

Les travaux dans la cour du bas ne seront pas effectués, suite à la demande des institutrices

Le montant des devis passe de 25 200 € HT à 15 375 € HT, une demande de subvention est déposée auprès du Département de la Loire.

Loyer pharmacie

Afin d'accompagner et d'aider à l'installation de l'annexe de pharmacie, la municipalité prendra en charge une partie du loyer. Cela se fera par le biais d'une subvention versée à la CCPU pour un montant de 4000 € par an, pendant 3 ans. Une convention devra être signée avec la CCPU.

Electricité boulangerie : les gérants de la boulangerie rembourseront à la commune l'électricité qui a dû être réglée au cours du premier trimestre, pour un montant de 1 536, 14 euros.

Facturation d'un banc : un banc loué pendant l'été a été égaré. Il sera facturé au loueur.

Questions diverses

Le Conseil municipal du mois d'octobre initialement prévu le jeudi 30 octobre est avancé au mardi 21 octobre à 20 H.

Syndicat de la Bombarde : l'adjoint délégué donne un compte rendu de la dernière réunion de bilan d'activité du Syndicat.

Spectacle Baba le Morfal :

Il est programmé pour le vendredi 17 octobre à 14 H 30, salle Grosbost.